

6ème ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
MARDI 14 SEPTEMBRE 2021 à 19h
Centre communautaire Paul-Émile-Beaulieu
530, rue Delage, salle 101

PROCÈS-VERBAL

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Michael Potvin	Président
M. Sylvain Vézina	Vice-président
Mme Marie-Reine Gauthier	Secrétaire
Mme Gilberte Pineault Côté	Administratrice
M. Louis Lafond	Administrateur

ÉTAIENT ABSENTS :

M. Alain Anctil	Trésorier
M. Julien Galipeau	Administrateur

IL Y A QUORUM

ASSISTENT ÉGALEMENT :

Mme Alexandra Mauger, conseillère en consultations publiques
M. Steeve Verret, conseiller municipal du district-Lac-Saint-Charles-Saint-Émile

Citoyens présents en visioconférence : cinq (5)

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Michael Potvin ouvre l'assemblée à 19h. Il souhaite la bienvenue à tous et à toutes. Il fait la lecture de l'ordre du jour.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

3. Fonctionnement du conseil de quartier
 - 3.1 Trésorerie et déboursés
4. Approbation des procès-verbaux
 - 4.1 8 juin 2021
5. Suivi des actions du conseil de quartier
 - 5.1 Réponse à la résolution 2020-CA-10 demandant à la Ville de Québec d'effectuer une analyse de la circulation des véhicules lourds sur les voies principales de circulation du quartier
 - 5.2 Réponse à la résolution 2020-CA-08 demandant à la Ville de Québec d'installer une signalisation appropriée sur la rue des Écoliers
 - 5.3 Excès de vitesse sur la rue Delage
6. Période d'information du conseiller municipal
7. Questions et commentaires des citoyens
8. Correspondance
9. Divers
 - 9.1 Stratégie de sécurité routière
10. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour est adopté unanimement tel que proposé.

3. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARATIER

3.1 Trésorerie et déboursés

2021-CA-18

Sur proposition de Mme Gilberte Pineault Côté, appuyée par Mme Marie-Reine Gauthier, il est résolu de verser les honoraires professionnels à Mme Andrée Gaumont au montant de 110 \$ pour la rédaction du procès-verbal de la rencontre du 8 juin 2021.

4. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

4.1 Procès-verbal du 8 juin 2021

2021-CA-19

Sur proposition de M. Michael Potvin, appuyé par M. Sylvain Vézina, il est résolu d'approuver le procès-verbal du 8 juin 2021 tel que proposé.

5. SUIVI DES ACTIONS DU CONSEIL DE QUARTIER

5.1 Réponse à la résolution 2020-CA-10 demandant à la Ville de Québec d'effectuer une analyse de la circulation des véhicules lourds sur les voies principales de circulation du quartier

M. Potvin cède la parole à M. Vézina qui a assisté à une rencontre avec deux intervenants du Service du transport de la Ville relativement à l'analyse de la circulation des véhicules lourds sur la rue Jacques-Bédard. Constat a été fait d'une recrudescence de circulation depuis l'ouverture du chemin d'accès. Il appert que la rue Jacques-Bédard est une artère principale et non une rue résidentielle. L'analyse a porté sur le débit de circulation seulement et non sur la vitesse.

À moyen terme, la Ville se dit prête à réévaluer s'il y a accentuation marquée du débit depuis la présente analyse.

5.2 Réponse à la résolution 2020-CA-08 demandant à la Ville de Québec d'installer une signalisation appropriée sur la rue des Écoliers

À la rencontre ci-haut mentionnée, M. Vézina a appris que la Ville a prévu un budget pour la construction d'un trottoir sur la rue des Écoliers (coté ouest) à partir de l'école La Passerelle jusqu'à la rue Jacques-Bédard ainsi que l'aménagement d'une piste cyclable. Les plans et devis sont pratiquement terminés. L'emprise est très large sur la rue des Écoliers, il n'y aura donc aucune acquisition d'espaces privés.

Le projet pourra être présenté au conseil de quartier à une prochaine rencontre.

5.3 Excès de vitesse sur la rue Delage

M. Potvin rappelle avoir adressé plusieurs requêtes au 311 et avoir eu des entretiens avec des intervenants municipaux concernant la problématique (limites de vitesse, passage piéton, piste cyclable, etc...). En vertu de la Stratégie de sécurité routière, la vitesse sera diminuée sur certaines rues mais la rue Delage n'est pas concernée. Également, un arrêt-stop a été demandé à l'intersection de la rue Thibodeau. M. Verret n'a pas obtenu de réponse au suivi effectué. À suivre.

M. Vézina mentionne que le Service du transport devait effectuer des tests cet été avec des bollards, ce qui ne semble pas avoir été fait. M. Potvin mentionne que des panneaux indicateurs de vitesse ont été installés pendant deux semaines puis retirés.

6. PÉRIODE D'INFORMATION DU CONSEILLER MUNICIPAL

M. Verret mentionne que l'installation des panneaux-indicateurs pour les nouvelles limites de vitesse est malheureusement retardée en raison de pénuries de divers matériaux (stainless, peinture, produits galvanisés, etc...). Aucun échéancier connu pour le moment. La Ville pare au plus urgent. À suivre.

Dernièrement, la Ville a annoncé l'aménagement d'un terrain de soccer synthétique de calibre provincial dans le cadre du réaménagement du parc Paul-Émile-Beaulieu. M. Verret donne des informations sur les points suivants :

- études des sols
- sites potentiels
- exigences du RCI
- contamination –vs- milieux humides
- accessibilité
- heures d'utilisation
- négociations d'acquisition
- règlement d'emprunt voté
- échéancier (été 2022)

Concernant le Parc Krieghoff, M. Potvin demande la collaboration de M. Verret pour qu'un parc familial puisse être aménagé avec des matériaux appropriés considérant la proximité des installations d'Hydro-Québec.

2021-CA-20

Sur proposition de M. Michael Potvin, appuyé par Mme Marie-Reine Gauthier, il est résolu de demander à la Ville de Québec de discuter avec Hydro-Québec de la faisabilité d'aménager des modules de jeu et du mobilier urbain conçus avec des matériaux spéciaux appropriés sur le site du Parc Krieghoff considérant la proximité des installations électriques.

Des échanges s'ensuivent concernant l'aménagement de nouveaux parcs dans le quartier. Il faut cibler les secteurs non pourvus de modules de jeux (potentiel : secteur nord), soit à l'opposé des parcs sur la rue des Merisiers et la rue des Trembles.

Mme Gauthier s'informe de l'échéancier pour l'activité «Maisons fleuries» pour l'été 2022. Mme Mauger mentionne que tous les administrateurs de tous les conseils de quartier seront convoqués cet automne à une séance d'information sur les budgets d'initiative pour les prochaines années (mêmes politiques dans tous les arrondissements). Il y aura prochainement rencontre des présidents et

présidentes des conseils de quartier. D'autres suivront, notamment sur la nouvelle politique de participation publique.

Des échanges portent sur l'aménagement d'un trottoir sur une section de la rue de la Grande-Ligne. L'endroit visé fait partie du territoire de l'arrondissement de Charlesbourg. Une résolution est votée ci-après.

2021-CA-21

Sur proposition de M. Sylvain Vézina, appuyé par Mme Marie-Reine Gauthier, il est résolu de demander à la Ville de Québec d'aménager un trottoir sur la section de la rue de la Grande-Ligne entre le pont et la rue Delage

Également, un suivi doit être fait avec l'organisme AGIRO concernant l'aire de pique-nique devenue inaccessible aux personnes à mobilité réduite.

- le chemin d'accès devenu non carrossable en raison d'un nouveau revêtement
- la pente pour accéder au belvédère et au sentier linéaire a été remplacée par une marche

7. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES CITOYENS

Un citoyen mentionne qu'il n'y a aucun parc à proximité de la rue des Échassiers, ce qui oblige les familles à parcourir une très longue distance pour aller à un parc. M. Potvin mentionne les démarches à effectuer en amont par les citoyens, soit de communiquer avec le 311 pour déposer une requête et prendre en note le numéro de ladite requête. Par la suite, le conseil de quartier et M. Verret peuvent épauler les citoyens pour le suivi.

Un citoyen questionne l'avancement du projet «Forêt nourricière». M. Verret mentionne la popularité du projet force l'organisme AGIRO à planifier des aménagements tels qu'un stationnement, l'accessibilité, etc... Les citoyens signalent quelques inconvénients observés dernièrement et souhaitent une présentation du futur plan d'aménagement. Une demande de rencontre sera acheminée à la Ville et les informations seront transmises via la page Facebook du conseil de quartier.

2021-CA-22

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu de demander à la Ville de Québec de présenter au conseil de quartier et aux citoyens les intentions des organismes

AGIRO et RAFAL concernant l'aménagement de la Forêt nourricière avant que le plan d'aménagement ne soit déposé de façon définitive.

Des échanges ont cours concernant l'aboutissement de l'aménagement du parc Paul-Émile Beaulieu.

Un citoyen mentionne qu'une réponse verbale d'Hydro-Québec a déjà été signifiée concernant le parc Krieghoff. Mme Mauger a transmis aux membres un courriel en février 2021 à ce propos. Suivi effectué. Demande fermée. M. Potvin va quand même faire une recherche dans les documents antérieurs à sa présidence.

8. CORRESPONDANCE

Rien à signaler.

9. DIVERS

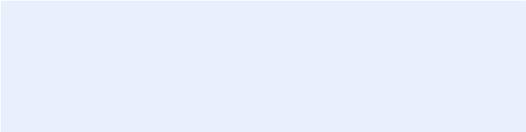
9.1 Stratégie de sécurité routière

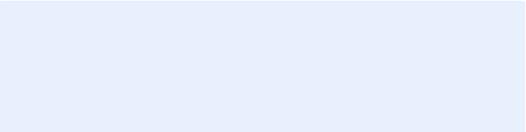
Le sujet et les éventuelles propositions seront discutés lors d'une prochaine rencontre de travail du conseil de quartier.

Mme Mauger invite les membres à bien prendre connaissance des documents reçus par courriel, notamment les types de projet et les critères d'éligibilité. Elle suggère également de voir ce qui a été fait par d'autres conseils de quartier l'an dernier (notamment Val Bélair). M. Potvin discutera de ce dossier lors de sa rencontre avec les présidents et présidentes des conseils de quartier le 23 septembre. Collaboration possible avec les écoles, les conseils d'établissement et le conseil de quartier.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est levée à 20h20.


Michael Potvin
Président
/AG


Marie-Reine Gauthier
Secrétaire